Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 26 (1881)

Heft: (23): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Les conférences de Tours et la cavalerie suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-335668

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dre l'ordre dispersé . Enfin s'ils ont pris une position convenable, ils la quittent neuf fois sur dix pour faire des patrouilles sur les flancs ou pour pousser des reconnaissances hors de la vue et du champ de tir des batteries.

Le meilleur moyen de remédier à ce fâcheux état de choses serait que pendant toute l'année les batteries ne sortissent jamais sans soutiens. Ces soutiens seraient composés alternativement d'infanterie et de cavalerie ; on leur donnerait une instruction *ad hoc* et on leur ferait prendre part à tous les exercices de l'artillerie de campagne, particulièrement les marches, les mises en batterie. les prises de position, etc. On ne les dispenserait que de l'école de conduite. L'artillerie étant presque toujours disloquée avec d'autres armes, l'exécution d'une pareille mesure ne présenterait pas de sérieuses difficultés. En tout cas le service de soutien d'artillerie devant être exercé aussi bien que tout autre, j'estime que les rares occasions où on le met en pratique ne suffisent pas pour en donner même une vague idée.

Les conférences de Tours et la cavalerie suisse.

Dans certaines sphères de l'armée fédérale l'armée française n'est pas en très grande faveur et, il est certain qu'après les incohérences administratives de l'expédition dans la régence de Tunis, il pourrait paraître au moins étrange de tenter ici une apologie quand même de cette armée française[1]. Aussi bien le cadre de la *Revue* est-il peut-être un peu restreint pour abriter une pareille tentative et sa tendance essentiellement éclectique ne saurait sans doute lui permettre une semblable entreprise. Telle n'est point, au surplus, la tâche que s'est donnée l'auteur de cette courte étude et s'il a débuté par cet aphorisme, c'est uniquement pour établir une fois de plus l'inconséquence, le danger même qu'il y aurait pour nous à ne chercher des inspirations et des conseils que d'un seul côté, à accepter aveuglément des principes sanctionnés uniquement par une suite de victoires éclatantes, et à négliger systématiquement les inspirations qui peuvent nous venir d'une organisation militaire qui se rapproche en plus d'un point de la nôtre et qui d'ailleurs offre à nos méditations un point important entre tous, celui d'être dans une période de recherches et d'essais qui est le fond même de notre propre organisation militaire.

Douée d'un esprit ouvert, chercheur et intelligent, quoique peut-être un peu spéculatif parfois, la nation française, au lendemain de ses désastres, s'est mise à étudier la reconstitution matérielle et morale de sa puissance militaire avec une ardeur patriotique qui ne saurait lui être contestée et, aidée en celà par des ressources financières prodigieuses, elle a pu faire, elle fait journellement des expériences *in anima vili* où,

[1] Nous croyons devoir rappeler ici qu'en ouvrant largement ses colonnes à toutes les opinions, la *Revue militaire* entend laisser à ses collaborateurs toute la responsabilité des idées qu'ils émettent. *Réd.*

conviée avec une courtoise cordialité, une armée comme la nôtre, pauvre et sans aucune occasion de contrôler pratiquement ses créations théoriques, trouve une puissante mine de fécondes observations à exploiter. Coupables serions-nous donc au premier chef vis-à-vis du pays et de nous-mêmes de négliger systématiquement les leçons qui nous sont ainsi offertes et, par suite d'une fâcheuse tendance à encenser et à adopter les résultats visibles de victoires éclatantes assurément mais dues à des causes multiples, de fermer les yeux à l'évidence sans même vouloir contrôler les essais et les expériences faites dans une armée que nous-mêmes considérions comme la première du monde au moment même où elle était le plus bas.

Un des courants d'esprit les plus frappants parmi ceux qui se sont manifestés en France après les cruelles expériences de la guerre franco-allemande, a été la tendance nettement exprimée par la direction militaire supérieure, de réveiller l'initiative individuelle dans tous les rangs de l'échelle hiérarchique militaire, de susciter un mouvement général de recherches des perfectionnements à réaliser, et de créer ainsi un courant d'émulation et d'études dont le ministère se servirait comme d'une base sérieuse pour proposer les réformes qui sembleraient demandées et voulues par une opinion sérieusement établie. C'est alors qu'on vit en France les comités des différentes armes se mettre intrépidément à l'œuvre, et que les propositions les plus diverses se firent jour librement. Ce mouvement était logique et s'il peut faire naître des doutes dans l'esprit de ceux qui, trop nombreux encore, croient volontiers que l'esprit d'administration, les talents militaires, le génie en un mot sont choses infuses à quelques privilégiés qui se décernent à eux-mêmes ce diplôme, il n'en était pas moins la conséquence obligée de l'importante transformation subie par l'armée française. La conscription abolie et remplacée par le service militaire obligatoire pour tous, il en devait nécessairement résulter un esprit nouveau, quelque chose comme une réédition de la chute de la tactique linéaire de jadis devant la tactique nouvelle de Frédéric-le-Grand et de Napoléon Ier, souffle puissant d'aspirations méconnues et comprimées jusqu'ici, basés sur un sentiment populaire, national, profond et irrésistible, celui d'une armée qui a vaguement conscience des fautes commises et indique vaguement parfois mais d'une manière indiscutable, ce dont elle se sent capable, ce qu'elle demande et veut qui soit fait

C'est d'un des résultats de cet esprit nouveau et si fécond que nous allons nous occuper en feuilletant rapidement avec les lecteurs de la *Revue* les procès-verbaux des séances tenues à Tours cette année même sous la présidence de M. le général de division de Galliffet, commandant du 9e corps d'armée et président du comité consultatif de la cavalerie.

Sous l'impulsion de cet officier-général distingué, dévoué avec passion à tout ce qui touche au développement de l'armée française et de la cavalerie en particulier, le ministère de la guerre de la République française, faisant preuve d'un rare esprit de libéralisme et de bon vouloir largement entendu, a d'abord organisé les grandes manœuvres des

divisions de cavalerie indépendantes, qui ont eu le retentissant succès que l'on connaît et que l'Italie a également organisées l'année dernière, sur les bases posées en France par le général de Galliffet. Puis ont été organisées les séances de Tours, conférences mutuelles instructives s'il en fût, réunions plénières d'officiers supérieurs de cavalerie, instruits et animés du zèle le plus ardent pour leur arme, rapportant devant cette assemblée sur les sujets les plus variés qui touchent à cette arme si discutée et, nous ne craignons pas de le dire, si peu connue et si mal appréciée du plus grand nombre.

En six séances, du 16 au 21 mai 1881, les sujets les plus divers ont été traités et soumis à la discussion de cette assemblée, qui a étudié successivement les cavaleries étrangères, et notamment la cavalerie allemande, les remontes, l'équipement, l'habillement, le paquetage, l'entraînement du cheval de cavalerie, la suppression des cuirassiers, etc. En un mot les séances de Tours ont été le véritable concile de la cavalerie française qui, sous la présidence d'un de ses chefs les plus éminents et sous l'œil d'un ministère libéral et désireux que ses décisions soient le reflet aussi exact que possible des *desiderata* de l'arme toute entière, a certainement avancé la solution de maintes questions pendantes et donné un grand exemple à suivre. Le but de ces conférences a d'ailleurs été nettement établi dès le début par la déclaration que M. le général de Galliffet a lue à l'assemblée en ouvrant la première séance et de laquelle il résulte que le ministère s'est proposé : 1° De préparer aux manœuvres que six divisions de cavalerie, réunies par groupes de deux, exécuteront sans doute cette année ; — 2° d'éclairer sur quelques points demeurés obscurs dans les récentes circulaires sur l'instruction ; 3° de mettre au courant de quelques essais projetés et provoquer des avis sur les projets présentés, afin de permettre d'écarter les mauvais et d'adopter les bons, de prononcer un choix conforme aux nécessités véritables et, autant que possible, aux désirs de l'arme. — En terminant son exorde, et après avoir fait remarquer que l'assemblée aurait à distinguer entre les mesures décidées par le ministre et celles qui ne sont encore qu'à l'état de projets, M. le général de Galliffet insiste sur le fait que, en ce qui concerne les secondes, chacun a toute liberté de donner son avis et que, *loin d'interdire la discussion on la provoque.*

Il ne saurait entrer dans le cadre d'une rapide étude comme la nôtre d'analyser en détail chacune des six séances remplies par les conférences de Tours, et nous ne pouvons que grouper dans un rapide compte-rendu les principaux sujets qui y ont été traités et discutés. C'est ce qui fera l'objet de notre prochaine étude, que nous comptons compléter et résumer par un coup d'œil jeté sur ce qui se pratique dans notre propre armée ou, pour mieux dire, dans la cavalerie fédérale, cette arme qui occupe une si large place dans notre budget militaire et qui, par son essence même, confine à tant d'intérêts accessoires.

Un chef d'escadron.